

## Le Relecq-Kerhuon. Des panneaux solaires sur le gymnase Jean-Moulin



Dans les prochaines semaines, la toiture du gymnase Jean-Moulin, récemment refaite, va être équipée de panneaux photovoltaïques. | OUEST-FRANCE

**Le conseil municipal de rentrée du Relecq-Kerhuon n'aura duré qu'une petite heure et dans une ambiance sereine. Une minute de silence a été observée en mémoire de Jacques Chirac.**

### Toiture du gymnase Jean-Moulin

Depuis plusieurs années, la toiture du gymnase Jean-Moulin (construit en 1977) a subi très régulièrement des dommages (tempêtes hivernales) et notamment la partie sud-ouest. Les travaux ont consisté au désamiantage de l'ancienne toiture et à la pose d'une nouvelle toiture pour un montant de 283 000 € TTC.

La Ville a travaillé depuis des mois avec la société Sotraval (entreprise publique locale créée par Brest métropole) pour équiper la nouvelle toiture de panneaux photovoltaïques. Le projet devrait comporter plus de 300 panneaux sur une surface de l'ordre de 400 m<sup>2</sup>.

La commune souhaite promouvoir et développer les actions de production d'énergie écoresponsables, et en particulier l'installation et l'exploitation de centrales voltaïques.

Les bâtiments communaux offrent des opportunités de ce type pour un tel déploiement. La Ville devra procéder aux aménagements nécessaires à l'implantation de ces panneaux sur la toiture.

Les travaux sont évalués à 10 000 € HT. De tels aménagements sont susceptibles de bénéficier de financements extérieurs et notamment les fonds « RegEnergy », financements pour lesquels l'intermédiation de Brest métropole est exigée. Comme le souligne, le maire, Yohann Nédélec, « **nous continuons nos actions dans le cadre de la transition écologique et de l'Agenda 21** ».

### **Subventions**

Collège Vallaux (section Segpa-4<sup>e</sup>), 1 260 € (projet autour du respect) ; Kerhorre loisirs, 400 € (35 ans du club) ; collège Vallaux, 400 € (écopaturage) ; Ping-pong club, 1 536 € (achat de deux tables de jeux) ; Arcje Brest, 10 000 € (rénovation de la Chaumine à l'Arche) ; Diwan, 80 € (plantation) ; Koala, 396 € (déplacement au national Ufolep) ; association gymnique, 58 € (déplacement en finale nationale B).

La somme de 400 € est attribuée à un jeune de la commune dans le cadre de la bourse au permis de conduire.

### **Congrès des maires**

Le prochain congrès des maires se tiendra le mois prochain à la Porte de Versailles. La délégation kerhorre sera composée de Yohann Nédélec, maire ; Johan Richard, Larry Réa, Renaud Sarrabezolles, Claudie Bournot-Gallou, Marie-Thérèse Créachcadec et Noëlle Berrou-Gallaud.